

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

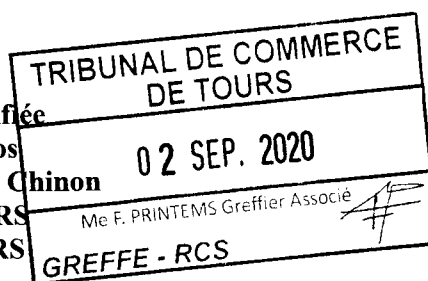
**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00862
Numéro SIREN : 419 008 727
Nom ou dénomination : ADEC

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2020 sous le numéro de dépôt 5041

ADEC
Société par actions simplifiée
au capital de 7 623 euros
Siège social : 12 Boulevard de Chinon
37300 JOUE LES TOURS
419.008.727 RCS TOURS



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 AOUT 2020**

N° 202005041

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le 19 août à 11 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

Monsieur Christian CHATEAU, propriétaire de deux cent cinquante actions.

Madame Catherine SOUMAGNE épouse CHATEAU, propriétaire de deux cent cinquante actions.

Total des actions des associés présents : 500 actions sur les 500 actions composant le capital social.

Le Cabinet AUREO, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur Christian CHATEAU préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- Les statuts de la Société ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des projets des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, le texte des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission et nomination d'un nouveau Président ;
- Nomination d'un directeur général ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Nomination d'un nouveau Président

L'assemblée générale, prenant acte de la démission de Monsieur Christian CHATEAU de ses fonctions de Président, nomme à ses lieu et place, à effet du 1^{er} septembre 2020 :

Monsieur Edouard CHATEAU

Né le 18 Juillet 1986 à Chambray les Tours (37170)

Demeurant 114 avenue de Grammont 37000 Tours

Et ce pour une durée non limitée.

Monsieur Edouard CHATEAU dirigera la Société et la représentera à l'égard des tiers. A ce titre, il sera investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les présents statuts aux décisions collectives des associés.

Toutefois à titre de règlement intérieur non opposable aux tiers, Monsieur Edouard CHATEAU ne pourra prendre les décisions suivantes qu'après autorisation préalable de la collectivité des associés :

- Investissements supérieurs à 50.000 euros ;
- Acquisition (ou cession) d'un fonds de commerce (ou d'éléments du fonds de commerce) ;
- Prise (ou mise) en location-gérance d'un fonds de commerce ;
- Acquisition et cession de participations ;
- Octroi de garanties sur l'actif social ;
- Abandon de créances.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Edouard CHATEAU a fait savoir qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire d'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION – Nomination d'un Directeur Général

L'assemblée générale ordinaire décide afin d'assister le Président dans ses fonctions, de nommer aux fonctions de Directeur Général, à effet du 1^{er} septembre 2020 :

Monsieur Christian CHATEAU

Né le 12 mai 1956 à Tours (37000)

Demeurant 48 rue de la Tour d'Auvergne 37000 TOURS,

Et ce pour une durée non limitée.

Monsieur Christian CHATEAU disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et représentera la Société à l'égard des tiers.

En cas de cessation des fonctions du Président, Monsieur Christian CHATEAU restera en fonction, sauf décisions contraires des associés, jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Christian CHATEAU a fait savoir qu'il acceptait les fonctions de directeur général de la Société et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME RESOLUTION - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

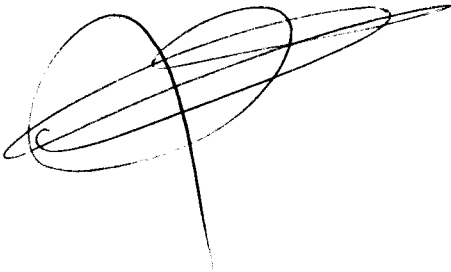
L'assemblée générale ordinaire délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

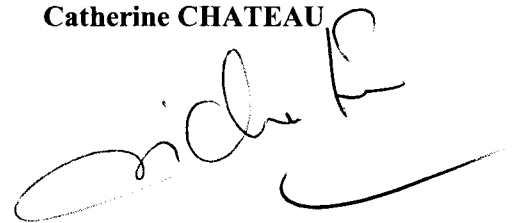
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

Christian CHATEAU

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Catherine CHATEAU

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.